



BURKINA FASO



1. INFORMATIONS ESSENTIELLES

Photo: © OIT/Derrien J.M.

INFORMATIONS SUR LE PAYS

Superficie :	274 200 km ²
Population :	11 832 000 habitants en 2002
Classement IDH :	173 ^e sur 175
Espérance de vie :	45,8 ans
Taux de mortalité infantile :	104 pour 1000 naissances vivantes en 2001
Taux net de scolarisation dans le primaire :	36% en 2001
Enfants atteignant la 5 ^e année d'école :	69% en 2000
PIB par habitant (PPA*) :	1120\$ en 2001
Taux de croissance du PNB :	6%
Nombre estimé d'enfants travailleurs dans le pays :	1 500 000

* PPA : Parité de Pouvoir d'Achat. Dans toutes les comparaisons internationales nécessitant de prendre en compte le niveau réel des prix, les données converties en PPA sont en effet plus appropriées que celles calculées simplement avec un taux de change.



RATIFICATION DES CONVENTIONS ET LEGISLATION

Le Burkina Faso a ratifié la Convention n°138 sur l'âge minimum d'admission à l'emploi en 1999 et la Convention n°182 sur les pires formes de travail des enfants en 2001. L'âge minimum d'admission au travail a été fixé à 15 ans. Les efforts sont actuellement concentrés sur l'harmonisation des dispositions législatives en vigueur afin de les conformer à ces instruments internationaux.

Le Burkina Faso a ratifié la Convention internationale relative aux droits de l'enfant en 1990, ainsi que le protocole facultatif concernant l'implication des enfants dans les conflits armés et le protocole facultatif concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et de la pornographie mettant en scène des enfants en 2001.

Le Burkina Faso a également ratifié la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant en 1992.

PARTENAIRES

- Ministère du travail de l'emploi et de la jeunesse
- Ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale
- Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation
- Ministère de la santé
- Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques
- Ministère des mines, carrières et énergie
- Ministère des ressources animales
- Conseil national du patronat burkinabé
- Organisation des Syndicats Libres du Burkina (ONSL)
- Forces Ouvrières/Union des Syndicats Libres du Burkina (FO/UNSL)
- Union Générale des Travailleurs du Burkina (UGTB)
- Confédération Nationale des Travailleurs du Burkina (CNTB)
- Aide à l'Enfance (Canada),
- Save the Children (Royaume Uni),
- Coalition au Burkina Faso pour les droits de l'enfant,
- Association Burkinabé pour la survie de l'Enfance,

- Promo Femmes Développement Solidarité,
- Action Educative en milieu ouvert,
- Association pour handicapés physiques et orphelins,
- Atelier théâtre Burkinabé,
- Radio Evangile Développement,
- Terre des Hommes (Suisse),
- Union Nationale de l'Audiovisuel Libre du Faso,
- Association Burkinabé pour la survie de l'Enfance.

BAILLEURS DE FONDS

France, Belgique, Etats-Unis d'Amérique

OBJECTIF DES PROGRAMMES DE L'IPEC

Contribuer à l'abolition du travail des enfants au Burkina Faso en concentrant, dans un premier temps, l'action sur les pires formes de travail.

OBJECTIFS DES PROGRAMMES DE L'IPEC AU BURKINA FASO

- A la fin du projet, le personnel de diverses institutions gouvernementales et non gouvernementales seront capables de prendre des initiatives et de mener des actions coordonnées contre le travail des enfants.
- Les principaux acteurs (parents, enfants, employeurs, syndicats par exemple) auront été sensibilisés sur la question du travail des enfants.
- A la fin du projet, les conditions de travail des enfants particulièrement exposés auront été améliorées, et certains groupes d'enfants travailleurs auront été retirés de ce travail. Des alternatives viables auront été proposées aux enfants et à leur famille grâce à des actions directes.

INTERVENTION DE L'IPEC DANS LE PAYS

Programme national, Programme de lutte contre la traite des enfants à des fins d'exploitation de leur travail, Carton Rouge, SCREAM, SIMPOC.

2. INTERVENTION DE L'IPEC ET PRINCIPAUX RESULTATS

PROGRAMME NATIONAL

L'IPEC travaille en collaboration avec les organisations partenaires au niveau local et national en vue de développer et de mettre en œuvre des actions visant à prévenir et éliminer le travail des enfants.

La gestion et le suivi des programmes sont assurés par l'IPEC.

La stratégie multisectorielle des programmes nationaux de l'IPEC vise les objectifs suivants : le renforcement des capacités nationales, la sensibilisation et l'information des divers acteurs, l'action directe de retrait des enfants du travail et leur réhabilitation.

- Renforcement des capacités nationales :
 - Lutte contre le travail des enfants dans la zone rurale de Karséguéra, province de Comoé grâce à la prévention, à l'éducation formelle et à la formation professionnelle.
- Sensibilisation et information :
 - Sensibilisation sur les droits des enfants travailleurs et renforcement de leurs capacités d'organisation.
 - Production et présentation d'une pièce de théâtre forum dans le cadre d'une campagne de sensibilisation sur le travail des enfants au Burkina Faso.

- Production et diffusions d'émissions relatives au travail des enfants.
- Mobilisation sociale contre le travail des enfants par l'information et la sensibilisation.
- Célébration annuelle de la Journée mondiale de lutte contre le travail des enfants (le 12 juin).

- Actions directes (retrait et réhabilitation) :
 - Amélioration des conditions de vie et de travail des enfants travaillant dans deux sites aurifères dans le Sahel burkinabé.
 - Appui et assistance aux enfants travailleurs dans les métiers à risques du secteur informel à Ouagadougou.
 - Appui et organisation des petites filles travailleuses dans le secteur informel à Ouagadougou
 - Lutte contre le travail des filles domestiques à Ouagadougou par la prévention et la formation.
 - Appui au retrait de 150 enfants (filles et garçons) travaillant dans la carrière de Pissy, province du Kadiogo.
 - Programme socio-éducatif pour la fixation des jeunes filles en milieu rural.
 - Insertion socio-économique et formation pré-professionnelle de 100 enfants et jeunes en difficulté.



Photo: © OIT/Derrien J.M.



Résultats

- Le nombre d'enfants ayant bénéficié directement du programme d'action nationale est de 623 soit 158 garçons et 465 filles.
- Le nombre d'enfants ayant bénéficié indirectement du programme d'action, par le biais de campagnes d'information, est estimé à 20500 soit 12500 garçons et 8000 filles.
- Le nombre d'enfants ayant bénéficié du renforcement du système éducatif est de 623 soit 158 garçons et 465 filles.

PROGRAMME LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ENFANTS A DES FINS D'EXPLOITATION DE LEUR TRAVAIL

Les activités de l'IPEC de lutte contre la traite des enfants en Afrique Centrale et de l'Ouest sont mises en œuvre par le programme en vue de combattre la traite d'enfants à des fins d'exploitations de leur travail (LUTRENA) (**voir fiche générale LUTRENA**) .

Les actions de LUTRENA au Burkina Faso se divisent en deux parties : sensibilisation et mobilisation de l'opinion publique, et actions concrètes en faveur des enfants :

- Sensibilisation et mobilisation de l'opinion publique :
 - Stage national de formation des communicateurs dans le cadre de la lutte contre la traite des enfants au Burkina Faso.
- Actions concrètes en faveur des enfants :
 - Lutte contre le travail et la traite des enfants dans les plantations de

coton, à la frontière est du Burkina Faso, (bénéficiaires : 500 enfants et 200 familles)

- Campagne de lutte contre la traite des enfants au Burkina Faso.
- Réinsertion socio-économique des enfants victimes ou exposés à la traite dans la province du Sourou.
- Etude prospective sur la traite des enfants.
- Mise en œuvre d'un programme d'enquête nationale sur le travail des enfants et le développement d'une base de données sur le travail des enfants au Burkina Faso.

PROGRAMME CARTON ROUGE

En 2002 le BIT et l'IPEC ont décidé d'utiliser le symbole du «Carton rouge» pour stigmatiser le travail des enfants lors de campagnes d'informations destinées au grand public à l'occasion de certaines compétitions de football (**voir fiche générale Carton Rouge**).

Au Burkina Faso trois actions ont été développées :

- Confection et distribution de tee-shirts avec le logo carton rouge,
- Organisation de rencontres de football cadets dans les deux principales villes du Burkina Faso (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso)
- Diffusion à la télévision du spot « carton rouge au travail des enfants » réalisé par l'OIT avec des grandes vedettes africaines du football, des arts et de la culture.

Par ailleurs, des articles concernant la campagne et le travail des enfants sont publiés régulièrement dans des journaux.

Toutes les manifestations ont rencontré une forte participation et un grand enthousiasme de toutes les franges de la société burkinabée.

PROGRAMME SCREAM

L'IPEC a lancé une nouvelle initiative axée sur l'éducation et la mobilisation sociale, « SCREAM Halte au travail des enfants ! » en vue d'aider les éducateurs du monde entier à renforcer la compréhension et la sensibilisation des jeunes face au travail des enfants. SCREAM (**S**upporting **C**hildren's **R**ights through **E**ducation, the **A**rts and the **M**edia) a pour objectif de promouvoir les droits des enfants par l'éducation les arts et les médias (**voir fiche générale SCREAM**).

Les préparatifs pour le lancement du programme SCREAM au Burkina Faso sont en cours.

PROGRAMME SIMPOC

Pour remédier au déficit d'informations sur le travail des enfants, l'IPEC par le biais de SIMPOC (Programme d'information statistique et de suivi sur le travail des enfants) a conclu un accord avec le Gouvernement du Burkina Faso afin de mener une enquête sur le travail des enfants. Ce projet est intitulé « Enquête et développement d'une base de données sur le travail des enfants » et il s'inscrit dans le programme soutenu par le Gouvernement français en Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali et Sénégal).

L'exécution du projet est confiée à l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) du Burkina Faso. Les objectifs globaux de l'enquête visent à générer des données quantitatives sur les activités exercées par les enfants (incluant la scolarisation, les activités économiques et non économiques) et à entamer le processus de création d'une base de données contenant à la fois des données quantitatives et qualitatives. Les activités du programme d'action devraient commencer avant la fin 2004 pour s'achever en décembre 2005.

3. QUELQUES EXEMPLES DE DETAILLES DE REALISATIONS

PROGRAMME NATIONAL

Projet

« Appui et organisation des petites filles travailleuses du secteur informel à Ouagadougou »

Contexte

Au Burkina Faso, le travail des enfants et particulièrement celui des jeunes filles est une réalité ainsi qu'une préoccupation nationale.

Les enquêtes et les statistiques disponibles ont permis d'établir que la majorité des enfants travailleurs se trouvent dans l'agriculture et l'élevage. Ils exercent leurs activités soit comme apprentis dans le secteur informel soit sur les sites d'orpaillage, où sont employées des petites filles en qualité de domestiques, vendeuses ou apprenties.

Actions entreprises

Il s'agit de contribuer à l'amélioration des conditions de travail des filles dans les métiers à risque du secteur informel de Ouagadougou.

Les bénéficiaires ont été retirées du circuit du travail et placées en formation durant deux ans.

Les filles ont été formées dans trois disciplines :

- le tricot : confection de layettes complètes,
- la broderie : confection de nappes, de draps,
- la couture : confection de chemisiers, de robes, d'ensembles jupe-corsage.

Les filles ont également été initiées à la gestion de micro-entreprises. A la fin de leur formation (octobre 2003), elles ont créé dix groupements d'intérêts économiques, chaque groupement comprenant cinq filles.

Chaque groupement a reçu un fonds de roulement et du matériel de production en fonction de l'activité principale choisie.

La prochaine étape pour ces filles sera de former à leur tour, d'autres filles retirées du travail domestique et de la vente.

Résultats

- 150 filles dont l'âge varie entre 12 ans et 15 ans employées comme domestiques ou vendeuses ont bénéficié de ce programme d'action.
- Parmi ces 150 filles, 50 ont été totalement retirées du circuit du travail et placées en formation.

Projet

« Programme socio-éducatif pour la fixation des jeunes filles en milieu rural »

Bénéficiaires

Trente jeunes filles bénéficiaires de ce programme mènent des activités de maraîchage et d'élevage de poules.

Résultat

Les bénéfices tirés de ces activités servent à assurer les frais de scolarité et de fournitures pour d'autres jeunes filles inscrites à l'école primaire.

